

## Droit après médecine

Par **JORIS**, le **17/01/2018** à **09:46**

Salut à tous,

Je suis actuellement doublant en faculté de médecine; et peut être que je ne vais pas réussir cette année.

Mon 2e choix, en post bac, était le droit. Et j'ai toujours envie de faire ça.

Donc mes questions sont simples :

- Pensez vous que je peux m'en sortir en droit?
- Mais surtout, je peux passer directement en L2 (je crois que je devrai valider ma L1 en même temps que ma L2); mais pensez vous que c'est une bonne idée?

La L1 droit, c'est comme médecine (= juste de la sélection) ou alors elle apporte vraiment les bases?

Je ne sais pas si c'est possible de s'en sortir en L2 sans avoir fait la L1..

Merci de votre aide

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/01/2018** à **10:13**

Bonjour

Pour votre première question la réponse est oui. Si vous êtes sérieux toute l'année vous pouvez réussir. Je vous suggère de lire ce sujet <http://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>

Pour votre seconde question la réponse est non. Il vaut mieux que vous passiez par la L1. C'est en L1 que l'on apprend la méthodologie. D'ailleurs pourquoi ne pas demander dès cette année une réorientation et intégrer le second semestre de LD1 ?

Par **JORIS**, le **17/01/2018** à **10:23**

Merci de votre réponse !

Pour votre question, tout simplement car médecine reste mon premier choix. Mes résultats du premier semestre ont été moyens: pas assez bons pour être sûr de réussir mais pas assez mauvais pour être sûr de ne pas réussir.

J'ai environ 200 places à remonter pour médecine (sachant que le 2e semestre rapporte les 2/3 des points).. Le fonctionnement de la PACES étant très particulier, j'ai tout à fait moyen de réussir (comme de ne pas réussir..)

Et enfin, si jamais je n'avais pas médecine mais autre chose (kiné, dentiste, pharma..) alors ce sera à ce moment que je devrai choisir entre droit et le paramédical.

J'anticipe -au cas où- un résultat mauvais

Par **mayia**, le **28/01/2018** à **19:42**

Coucou, je suis exactement dans le même cas que toi. Connais-tu des personnes ayant eu droit à cette passerelles ainsi que leurs témoignages ?

Merci et bon courage pour le second semestre, ne laisse pas la paces te vaincre! :)

Par **JORIS**, le **28/01/2018** à **19:53**

Mayia, je t'ai envoyé un message privé pour qu'on discute un peu de nos projets !

Par **Herodote**, le **28/01/2018** à **20:54**

Bonsoir,

Pour avoir fait la transition il y a quelques années, c'est tout à fait possible. Je dirais même que le droit est plus facile, mais ça dépend peut-être de tout un chacun.

Par **JORIS**, le **28/01/2018** à **20:57**

Ca me rassure de voir que certains l'ont fait! Car beaucoup de monde me conseille de recommencer en L1, mais clairement ça me fait ch\*\* d'avoir perdu 2 ans pour repartir à 0.. Donc je pense vraiment me lancer direct en L2, en bossant a fond cet été

Par **Herodote**, le **28/01/2018** à **21:44**

Je me suis mal exprimé. Je parlais simplement de la transition Médecine-Droit, pas de l'accès direct en L2.

Personnellement, j'ai repris en L1 et je recommande de le faire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/01/2018** à **07:43**

Bonjour

[citation] it! Car beaucoup de monde me conseille de recommencer en L1, mais clairement ça me fait ch\*\* d'avoir perdu 2 ans pour repartir à 0.. [/citation]

C'est bien pour cela que je vous suggérerais d'intégrer le second semestre de LD1 dès à présent.

Toutefois comme vous le dites vous avez toujours un espoir de réussite en médecine.

Néanmoins si ça ne marche pas en médecine, il faudra vous faire à l'idée de passer par la case L1.

Tenez nous au courant.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **29/01/2018** à **15:30**

Bonjour,

Quelle est la cohérence en matière d'avenir professionnel entre la médecine et le droit ?

Avez vous réellement envie de faire du droit ou, est-ce une pression familiale qui vous porte vers la voie du droit?

Souvent, droit et médecine ne sont pas des vœux de cœur mais des vœux d'accès à une certaine branche sociale, comme si seule ces voies pouvaient mener à la plénitude d'un emploi stable et bien payé avec une certaine ascension dans l'échelle sociale.

Posez-vous bien la question, lorsqu'un employeur épluche un CV, il cherche des compétences mais aussi, de la cohérence dans le parcours ;)

Le droit, c'est pas simple, si en médecine, aux ECN vous allez choisir votre voie, il en sera de même en droit mais, plus rapidement, dès la LD2, vous allez pouvoir commencer à vous spécialiser en droit civil, commercial, pénal, public/privé, européen, pénal international etc.. etc...

Il faut que votre parcours soit cohérent, sinon ça risque de vous bloquer dès le M1 dans certaines fac ou au-delà des notes, on regarde aussi la cohérence du parcours.

Par **Herodote**, le **29/01/2018** à **19:58**

Bonsoir,

Quelle cohérence ? Peut-être le souhait de faire des métiers qui ont du sens, tournés vers l'intérêt général. Je pense qu'il y a une certaine cohérence à cet égard.

C'est en tout cas ce qui m'a personnellement guidé.

De plus, ce n'est pas du tout handicapant. Les réorientation de médecine vers droit sont extrêmement fréquentes et le pire qui puisse arriver est une question "pourquoi", mais ça ne va pas beaucoup plus loin.

Je n'ai jamais rencontré quelqu'un (professeur, professionnel), qui n'admette pas qu'à cette période de sa vie, on puisse faire une erreur et se réorienter.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/01/2018** à **07:32**

Bonjour

Christopher soulève tout de même une problématique intéressante. J'ai pu rencontrer beaucoup d'étudiants qui passaient de médecine à droit suite à une pression familiale. C'était la plupart du temps des fils/fille d'une famille de médecin pour qui une profession juridique libérale devenait le seul moyen pour être reconnu dans la famille. C'est eux-mêmes qui le disaient.

Cela dit, il ne faut pas de faire de généralité, le passage de médecine à droit se fait très souvent par vocation . Le meilleur exemple que je puisse donner est un de mes camarades doctorants qui avaient tenté une année de médecine. Il ne serait pas en doctorat s'il n'avait pas une passion pour le droit.

PS: En relisant mon message je me rend compte que j'ai fait du Macron. Tout le monde n'a pas totalement tort mais en même temps personne n'a vraiment raison [smile4].

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **30/01/2018** à **11:34**

Bonjour,

Herodote, en fait je ne pointais pas du doigt l'éventuel nécessité de rester sur une voie médicale ou même l'intérêt général, car dans ce sens on peut aussi s'orienter vers le métier d'éboueur.

Je songeais plus à la réelle motivation, certains, par pression familiale ou par apât du gain ou toute autre mauvaise motivation.

Je vois énormément de personne qui ne jurent que par la médecine ou le droit, pensant que seules ces voies peuvent ouvrir à de belles perspectives d'avenir.

Ma réflexion tenait plutôt à sa certitude de chemin d'étude plutôt qu'à la cohérence nécessaire de son parcours.

Mieux vaut faire pâtissier par envie et aimer son métier, qu'avocat au barreau de Paris pour plaire à la famille ou coller à un chemin de vie que l'on s'imposerait.

Par **marianne76**, le **30/01/2018** à **14:24**

Bonjour

[citation]Quel est la cohérence en matière d'avenir professionnel entre la médecine et le droit [/citation]

Oh mais il y en a, j'ai eu pour ma part un professeur de droit qui était un ancien médecin.

N'oublions pas qu'il existe beaucoup de procédures contre les médecins et que la responsabilité médicale a désormais un domaine très large . D'ailleurs si je ne me trompe le médecin suit quelques cours en la matière

Donc on peut parfaitement s'orienter en ce sens, cela a autant de cohérence que de s'orienter en licence de physique chimie pour devenir prof quand on a raté la 1ère année .

Par **Hibou**, le **10/03/2019** à **02:35**

Bonjour,

Je suis actuellement en PACES (primant) et je souhaite me réorienter à la fin de cette année pour entrer en licence de droit l'an prochain. Cela n'est pas un choix par défaut, au contraire, j'ai toujours été passionné par ces deux domaines sans jamais avoir réussi à en choisir un seul. Après plusieurs mois de PACES, je me suis clairement rendu compte que les cours ne m'intéressaient pas et que ce domaine n'était finalement pas fait pour moi. J'ai pu assister à quelques cours de droits et lire des prises de notes de mes amis qui sont en droit et cela a été une révélation pour moi. J'ai trouvé tous ces cours passionnants et Après m'être bien informé, j'ai pris la décision de quitter médecine pour tenter une première année droit. Je suis donc sûr de mon choix. Mais maintenant j'ai peur de ne pas être accepté en droit.

Je voulais donc vous demander si les résultats de paces sont importants pour être accepté (ils ne sont pas brillants au premier semestre et pour le second ce sera pire n'ayant plus vraiment la motivation..) ?

Je tiens à préciser que j'ai eu un bac S mention assez bien, avec des notes supérieures à 14 en français et philo et que j'ai été accepté dans mes vœux d'études de droit sur Parcoursup l'an dernier.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ma situation et par avance de répondre à ma question. :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/03/2019** à **07:51**

Bonjour

A moins que je me trompe vous allez devoir passer par Parcoursup et uniquement saisir vos notes du lycée (première et terminale).

Le mieux est de vous mettre en rapport avec le service orientation de votre fac, ils pourront vous accompagner dans cette démarche.

Par **MorganM**, le **10/03/2019** à **08:25**

Bonjour,

Je suis d'accord avec Isidore. En principe les notes de paces ne sont pas prises en compte, et cela vaut dans les deux sens (pour avoir fait deux PACES et obtenu une passerelle en L2 biologie, cette passerelle ne m'a absolument pas permis de passer en L2 droit..). Je m'étais renseigné au centre d'orientation de l'université et c'est grâce à eux que toutes les démarches avaient pu être réalisées Avec les réformes qui se sont succédé, je ne suis plus très à jour car à l'époque, l'admission en L1 était de droit.... je vous conseille comme Isidore de vous renseigner dans votre centre.

Bon courage!

Par **Hibou**, le **11/03/2019** à **16:54**

Bonjour,

D'accord, je vais aller me renseigner dans un CIO pour être sûr.  
Merci pour vos réponses.

Bonne journée.

Par **Yzah**, le **11/03/2019** à **17:06**

Bonjour,

J'étais en BTS quand j'ai décidé de ma réorientation (l'année dernière avec cette chère plateforme Parcoursup) et il m'a fallu taper mes notes de BTS pour compléter mon dossier.

Par **Estelle25**, le **11/03/2019** à **20:16**

Alors pour vous rassurer non les notes de PACES ne sont pas prises en compte enfin du moins c'est facultatif. Je viens de m'inscrire sur parcoursup et c'est bien indiqué qu'on peut ajouter nos notes du supérieur mais juste si on le souhaite. D'ailleurs, quoi qu'il en soit la fac de droit n'est pas sélective donc normalement vous serez accepté sans problème. De plus, réorientation ou non, il est bien indiqué que les personnes en réorientation sont au même niveau que les bachelier.

Enfin, réfléchissez bien avant de vous lancer dans le droit car c'est une filière qui demande beaucoup de travail. De plus, il faut prendre en compte que vous avez déjà fait une PACES et retourner en fac une fois de plus, parfois c'est difficile (pas de repère, désorganisation total). L'arrêt de la PACES peut être parfois traumatisante surtout si on voulait vraiment faire ça et retourner dans une filière aussi "sélective" ça peut faire un double choc et parfois conduire à un vrai découragement (arrêt d'étude total).

Mon tableau est peut-être pessimiste mais ce n'est que mon expérience. Le droit est passionnant mais il faut savoir s'en donner les moyens et surtout savoir dans quoi on se lance.

Réfléchissez à votre projet et ne vous fermez pas de portes comme les DUT, BTS, les prépas ou les écoles.

Par **Hibou**, le **16/03/2019 à 11:34**

Bonjour,

D'accord, je vais aller me renseigner dans un CIO pour être sûr.  
Merci pour vos réponses.

Bonne journée.

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/03/2019 à 11:50**

Ok tenez au courant !

Par **Hibou**, le **16/03/2019 à 12:08**

Bonjour, excusez moi pour le message d'avant que j'ai re-publié c'était une erreur informatique.

D'accord, merci pour votre réponse, tout cela me rassure.

Oui, je suis tout à fait conscient que cette filière est très difficile, contrairement à d'autres, je ne l'ai jamais nié. Pour moi PACES n'était pas le Reve absolu (sinon au pire des cas je pouvais redoubler). Quand j'étais petit je voulais être avocat et quand je suis arrivé au lycée, j'ai commencé à prendre goût à la médecine. J'ai préféré tenter une année de paces (la

sélectivité étant encore plus grande) en travaillant très sérieusement et je me suis finalement assez vite rendu compte que ce n'était pas ce que je préférais. J'ai très longuement hésité avant de faire un choix entre le droit et la médecine, qui sont vraiment deux domaines qui m'intéressent voir me passionnent. En me rendant à des cours de droit et en me renseignant sur cette filière auprès de diverses personnes et organismes, je me suis décidé à entamer des études de droit. Au final, je ne regrette rien. Cette année m'a permis de me rendre compte que je préférais nettement le droit à la médecine, j'ai donc enfin trouvé ma voie. Et ce n'est pas une année perdue étant donné que la PACES m'a permis d'acquérir une méthode de travail nettement plus exigeante que celle que l'on peut avoir au lycée.

Donc ce choix n'est pas un choix par défaut ni par découragement, je suis tout simplement persuadé que la médecine n'est pas la voie qui me convient contrairement au droit.

Je vous remercie de me mettre en garde, mais je n'ai pas été traumatisé par cette année, je m'étais préparé à l'avance à beaucoup de travail et d'efforts sans être sûr de réussir. Je compte donc, pour l'année prochaine, renouveler ce travail et ces efforts pour la filière qui, cette fois, me convient parfaitement.

Bonne journée :)

Par **marianne76**, le **16/03/2019** à **12:17**

Bonjour

Les étudiants de médecine qui sont passés en droit, n'ont jamais rencontré de difficulté dans leur cursus de droit et j'en ai vu passer.

Droit et médecine font bon ménage, nous avons d'ailleurs eu un professeur en droit qui était aussi un médecin, j'utilise l'imparfait car je pense qu'il est à la retraite, le professeur Penneau

Par **Hibou**, le **21/03/2019** à **14:23**

Bonjour,

Merci pour votre réponse, cela me rassure beaucoup!

Bonne journée :)